



Mis en ligne le lundi 14 octobre 2019

Réouverture de la ligne Gardanne-Aix

SNCF Réseau poursuit ses travaux de modernisation de la ligne ferroviaire Marseille-Gardanne-Aix en Provence qui nécessitent l'interruption des trains TER pendant 4 mois, **jusqu'au 3 novembre entre Gardanne et Meyrargues.**

Des solutions de transport sont mises en place afin d'acheminer les voyageurs vers leur destination pendant la durée des travaux. Vous pouvez [les retrouver ici](#). Des bus de substitution sont mis en place sur l'avenue Victor-Hugo qui longe l'usine d'alumine. L'arrêt est matérialisé par un poteau SNCF.

Lundi 4 novembre 2019, la circulation des trains reprend entre Gardanne et Aix. La SNCF diffuse des consignes de sécurité. Soyez vigilants.

LUNDI 4 NOVEMBRE 2019
RÉOUVERTURE DE LA LIGNE FERROVIAIRE
MARSEILLE-GARDANNE-AIX-EN-PROVENCE



**LES TRAINS
CIRCULENT
À NOUVEAU**



**SOYEZ
VIGILANTS !**

NE RISQUEZ PAS VOTRE VIE
EN GARE, AUX PASSAGES À NIVEAU
ET AUX ABRORDS DES VOIES
ÉVITEZ LES COMPORTEMENTS DANGEREUX



**LES TRAINS CIRCULENT À NOUVEAU
SUR LES LIGNES AIX-ROGNAC
ET AIX-MEYRARGUES
SOYEZ VIGILANTS !**



Après 4 mois de travaux relatifs à la modernisation de la ligne Marseille-Gardanne-Aix-en-Provence (châssis), les lignes ferroviaires Aix-en-Provence-Rognac et Aix-en-Provence-Meyrargues, sont réouvertes à la circulation des trains dès le 4 novembre 2019.

Ce projet, d'un montant de 173 millions d'euros, réalisé dans le cadre du Contrat de Plan État-Région, est cofinancé par l'État, la Région Sud, le Département des Bouches-du-Rhône, la Métropole Aix-Marseille Provence et SNCF Réseau.



**À PARTIR DU
4 NOVEMBRE
2019**

Réouverture de la ligne ferroviaire Marseille-Gardanne-Aix-en-Provence

- Restez toujours éloigné de la bordure du quai
- Ne marchez pas sur ou à l'arrêt des voies
- Restez attentif aux annonces sonores
- Utilisez toujours les passages aménagés pour rejoindre votre quai ou la sortie de la gare
- Marquez un temps d'arrêt et regardez toujours à droite puis à gauche avant de traverser sur un passage aménagé
- Ne traversez jamais si les signaux sont allumés au rouge
- Ne vous approchez pas des câbles électriques
- Ne marchez pas sur les toits des trains

NE METTEZ PAS VOTRE VIE EN DANGER ET RESPECTEZ LA LOI

En dehors des gares, le domaine ferroviaire est privé. Seuls les agents autorisés peuvent y accéder.
Articlé L2241 du code des transports
Toute évasion sur le domaine ferroviaire est illégale et passible d'une peine de 150 euros et/ou d'un emprisonnement.
Rendez-vous sur prevention-ferroviaire.fr



Pour toute information sur les horaires de circulation des trains, les voyageurs sont invités à se renseigner sur les canaux d'information suivants :

Sur téléphone mobile :

Applications SNCF et OUI.sncf

Sur Internet :

www.ter.sncf.com/paca

www.oui.sncf

Fil Twitter :

[@TERPACA_SNCF](#)

Du lundi au vendredi de 6h à 20h.

Contact TER :

Pour les déplacements en TER (sur la région) au **0 800 11 40 23** tous les jours de 7h à 21h30 (appel gratuit).

Au **36 35** tous les jours de 7h à 22h (0,40 Euro par min TTC, hors éventuel surcoût d'un opérateur).

En gare où un affichage est à la disposition des voyageurs.